

T1 2020

ALIMENTATION COUCHE-TARD INC.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS NON AUDITÉS

Période de 12 semaines terminée le 21 juillet 2019



ÉTATS DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

(en millions de dollars américains, à l'exception des montants par action, non audités)

Périodes de 12 semaines terminées les	21 juillet 2019	22 juillet 2018
	\$	\$
Chiffre d'affaires	14 163,0	14 786,5
Coût des ventes	11 854,0	12 569,4
Marge brute	2 309,0	2 217,1
Frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux	1 240,1	1 312,5
Frais de restructuration	-	1,5
Perte sur la cession d'immobilisations et d'autres actifs	10,1	0,2
Amortissement et perte de valeur	307,1	301,5
Frais d'exploitation totaux	1 557,3	1 615,7
Bénéfice d'exploitation	751,7	601,4
Quote-part des résultats de coentreprises et d'entreprises associées	6,6	7,1
Frais financiers (note 6)	84,0	79,4
Revenus financiers	(3,5)	(2,7)
Perte de change	6,5	1,0
Frais financiers nets	87,0	77,7
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	671,3	530,8
Impôts sur les bénéfices	135,3	88,2
Bénéfice net incluant les participations ne donnant pas le contrôle	536,0	442,6
Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	2,8	13,0
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	538,8	455,6
Bénéfice net par action (note 8)		
De base	0,96	0,81
Dilué	0,95	0,81
Nombre moyen pondéré d'actions – de base (en milliers)	564 184	564 223
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué (en milliers)	565 030	564 945
Nombre d'actions en circulation à la fin de la période (en milliers)	563 674	564 225

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉS

(en millions de dollars américains, non audités)

Périodes de 12 semaines terminées les	21 juillet 2019	22 juillet 2018
Bénéfice net incluant les participations ne donnant pas le contrôle	\$ 536,0	\$ 442,6
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui peuvent être reclassés subséquentement aux résultats		
Conversion de devises		
Variation des redressements cumulés de conversion des devises ⁽¹⁾	42,9	(82,9)
Variation de la juste valeur et des intérêts nets sur des swaps de taux d'intérêt multidevises désignés comme éléments de couverture de l'investissement net de la société dans certaines de ses opérations étrangères ⁽²⁾	21,5	(42,9)
Couverture de flux de trésorerie		
Variation de la juste valeur d'instruments financiers ⁽²⁾	(0,2)	0,7
Reclassement aux résultats de la perte réalisée sur des instruments financiers ⁽²⁾	-	0,8
Éléments qui ne seront jamais reclassés aux résultats		
Perte actuarielle nette ⁽³⁾	(1,8)	(7,3)
Perte sur autres actifs évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(0,2)	-
Autres éléments du résultat global	62,2	(131,6)
Résultat global incluant les participations ne donnant pas le contrôle	598,2	311,0
Résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	2,8	13,0
Résultat global attribuable aux actionnaires de la société	601,0	324,0

(1) Pour les périodes de 12 semaines terminées le 21 juillet 2019 et le 22 juillet 2018, ces montants incluent un gain de 111,9 \$ (déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 17,1 \$) et une perte de 112,5 \$ (déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 17,2 \$), respectivement. Ces pertes et gains découlent de la conversion des dettes à long terme libellées en devises étrangères.

(2) Pour les périodes de 12 semaines terminées le 21 juillet 2019 et le 22 juillet 2018, ces montants sont présentés déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 0,2 \$ et néant, respectivement.

(3) Pour les périodes de 12 semaines terminées le 21 juillet 2019 et le 22 juillet 2018, ces montants sont présentés déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 0,5 \$ et 2,1 \$, respectivement.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

ÉTATS DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en millions de dollars américains, non audités)

Période de 12 semaines terminée le	Attribuable aux actionnaires de la société					21 juillet 2019	
	Capital- actions	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global (note 9)	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de la période	706,8	19,5	9 053,5	(856,6)	8 923,2	257,9	9 181,1
Adoption d'IFRS 16 (note 2)			(9,5)		(9,5)	-	(9,5)
Solde ajusté au début de la période	706,8	19,5	9 044,0	(856,6)	8 913,7	257,9	9 171,6
Résultat global :							
Bénéfice (perte) net(te)			538,8		538,8	(2,8)	536,0
Autres éléments du résultat global				62,2	62,2	-	62,2
Résultat global					601,0	(2,8)	598,2
Dividendes déclarés			(53,6)		(53,6)		(53,6)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle						(14,3)	(14,3)
Entente visant l'échange d'actifs (note 5)			(6,4)		(6,4)	6,4	-
Dépense de rémunération à base d'options d'achat d'actions		1,3			1,3		1,3
Rachat et annulation d'actions (note 10)	(1,3)		(44,9)		(46,2)		(46,2)
Levée d'options d'achat d'actions	0,5	(0,5)			-		-
Solde à la fin de la période	706,0	20,3	9 477,9	(794,4)	9 409,8	247,2	9 657,0

Période de 12 semaines terminée le	Attribuable aux actionnaires de la société					22 juillet 2018	
	Capital- actions	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global (note 9)	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de la période	704,0	17,7	7 405,0	(566,3)	7 560,4	327,0	7 887,4
Adoption d'IFRS 15			(4,1)		(4,1)	-	(4,1)
Solde ajusté au début de la période	704,0	17,7	7 400,9	(566,3)	7 556,3	327,0	7 883,3
Résultat global :							
Bénéfice (perte) net(te)			455,6		455,6	(13,0)	442,6
Autres éléments du résultat global				(131,6)	(131,6)	-	(131,6)
Résultat global					324,0	(13,0)	311,0
Dividendes déclarés			(43,3)		(43,3)		(43,3)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle						(14,0)	(14,0)
Dépense de rémunération à base d'options d'achat d'actions		1,4			1,4		1,4
Levée d'options d'achat d'actions	0,5	(0,5)			-		-
Solde à la fin de la période	704,5	18,6	7 813,2	(697,9)	7 838,4	300,0	8 138,4

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(en millions de dollars américains, non audités)

Périodes de 12 semaines terminées les	21 juillet 2019	22 juillet 2018
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Bénéfice net incluant les participations ne donnant pas le contrôle	536,0	442,6
Ajustements afin de concilier le bénéfice net incluant les participations ne donnant pas le contrôle avec les rentrées de fonds nettes liées aux activités d'exploitation		
Amortissement et perte de valeur et amortissement des frais de financement	309,8	306,4
Impôts différés	19,0	(14,4)
Perte sur la cession d'immobilisations et d'autres actifs	10,1	0,2
Quote-part des résultats de coentreprises et d'entreprises associées, déduction faite des dividendes reçus	(2,8)	(2,7)
Autres	(6,8)	1,4
Variations du fonds de roulement hors caisse	0,5	(19,0)
Rentrées de fonds nettes liées aux activités d'exploitation	865,8	714,5
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles et d'autres actifs	(246,8)	(202,0)
Produits de la cession d'immobilisations corporelles et d'autres actifs	8,9	54,2
Acquisitions d'entreprises (note 3)	(7,0)	-
Variation de la trésorerie soumise à restrictions	5,6	(5,5)
Sorties de fonds nettes liées aux activités d'investissement	(239,3)	(153,3)
Activités de financement		
Remboursement de billets de premier rang non garantis (note 7)	(150,0)	-
Sorties de fonds se rapportant au principal des obligations locatives et diminution nette des autres dettes (notes 2, 4 et 7)	(79,0)	(8,3)
Diminution nette du crédit d'exploitation D à terme renouvelable non garanti (note 7)	(40,0)	(458,8)
Rachats d'actions (note 10)	(14,4)	-
Distributions de CAPL versées aux participations ne donnant pas le contrôle (note 5)	(14,3)	(14,0)
(Diminution) augmentation nette de la facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang de CAPL (note 7)	(9,2)	5,1
Règlement d'instruments financiers dérivés	-	3,0
Sorties de fonds nettes liées aux activités de financement	(306,9)	(473,0)
Effet des fluctuations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	11,4	(15,0)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	331,0	73,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	706,4	666,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	1 037,4	739,4
Informations supplémentaires :		
Intérêts versés	83,6	84,7
Intérêts et dividendes reçus	9,4	5,4
Impôts sur les bénéfices versés	27,3	49,4

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

BILANS CONSOLIDÉS

(en millions de dollars américains, non audités)

	Au 21 juillet 2019	Au 28 avril 2019
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 037,4	706,4
Trésorerie soumise à restrictions	30,9	36,5
Débiteurs	2 083,1	1 863,9
Stocks	1 502,1	1 467,7
Frais payés d'avance	54,9	83,7
Autres actifs financiers à court terme (note 12)	1,8	-
Impôts sur les bénéfices à recevoir	34,2	163,1
	4 744,4	4 321,3
Immobilisations corporelles	10 833,6	11 129,9
Actifs au titre de droits d'utilisation (notes 2 et 4)	2 780,7	-
Immobilisations incorporelles	834,0	944,4
Goodwill	5 718,0	5 683,1
Autres actifs	333,8	306,6
Participation dans des coentreprises et des entreprises associées	138,7	136,0
Impôts différés	48,4	86,4
	25 431,6	22 607,7
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	4 078,9	3 917,1
Provisions à court terme	157,8	160,0
Autres passifs financiers à court terme (note 12)	106,9	123,6
Impôts sur les bénéfices à payer	25,4	70,6
Portion à court terme de la dette à long terme (note 7)	1 094,7	1 310,7
Portion à court terme des obligations locatives (notes 2 et 4)	398,5	-
	5 862,2	5 582,0
Dette à long terme (note 7)	5 403,9	5 640,7
Obligations locatives (notes 2 et 4)	2 513,3	-
Provisions à long terme	589,0	590,1
Passif au titre des prestations constituées	94,7	92,6
Autres passifs financiers à long terme (note 12)	120,6	135,1
Crédits reportés et autres éléments de passif	176,6	349,0
Impôts différés	1 014,3	1 037,1
	15 774,6	13 426,6
Capitaux propres		
Capital-actions (note 10)	706,0	706,8
Surplus d'apport	20,3	19,5
Bénéfices non répartis	9 477,9	9 053,5
Cumul des autres éléments du résultat global (note 9)	(794,4)	(856,6)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société	9 409,8	8 923,2
Participations ne donnant pas le contrôle (note 5)	247,2	257,9
	9 657,0	9 181,1
	25 431,6	22 607,7

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS NON AUDITÉS

(en millions de dollars américains sauf indication contraire, à l'exception des montants par action)

1. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les « états financiers intermédiaires ») ont été préparés par la société conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

La préparation de ces états financiers intermédiaires repose sur des conventions et méthodes comptables qui concordent avec celles qui ont été employées dans la préparation des états financiers consolidés annuels audités de l'exercice terminé le 28 avril 2019, à l'exception de ce qui concerne les contrats de location suite à l'adoption d'IFRS 16 divulguée à la note 2. Les états financiers intermédiaires ne comprennent pas toute l'information exigée pour les états financiers complets et devraient être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes complémentaires figurant dans le rapport annuel 2019 de la société. Les résultats d'exploitation pour les périodes intermédiaires présentées ne reflètent pas nécessairement les résultats attendus de l'exercice entier. Les activités de la société ont un caractère saisonnier. La période d'activité la plus importante se situe au premier semestre de chaque exercice, lequel inclut les ventes de la saison estivale.

Les états financiers intermédiaires de la société ont été approuvés le 4 septembre 2019 par le conseil d'administration.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Nouvelle convention comptable adoptée au cours de l'exercice en cours

Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location*, qui remplace IAS 17, *Contrats de location*. Au 29 avril 2019, la société a adopté la nouvelle norme qui exige que les preneurs comptabilisent et inscrivent au bilan une obligation locative correspondant aux paiements de loyers futurs et un actif au titre du droit d'utilisation relativement à la quasi-totalité des contrats de location sauf en ce qui concerne les contrats de location qui répondent à des critères d'exception limités.

La société a adopté IFRS 16 de façon rétrospective le 29 avril 2019, mais comme le permettent les dispositions transitoires propres à la norme, elle n'a pas retraité les chiffres correspondants pour l'exercice 2019. Par conséquent, l'effet cumulé de l'application initiale de la nouvelle norme a été comptabilisé au bilan d'ouverture au 29 avril 2019 et les chiffres correspondants pour l'exercice 2019 continuent d'être divulgués conformément à IAS 17 et à ses interprétations connexes, dont IFRIC 4, *Déterminer si un accord contient un contrat de location*.

IFRS 16 établit ou modifie les exigences relatives à la comptabilisation des contrats de location. Elle apporte des changements importants à la comptabilité du preneur en ce sens qu'elle élimine la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement et qu'elle exige la comptabilisation d'un actif au titre du droit d'utilisation et d'une obligation locative à la date de début de tous les contrats de location, sauf ceux à court terme ou dont le bien sous-jacent est de faible valeur. En revanche, les exigences relatives à la comptabilité du bailleur demeurent essentiellement les mêmes.

Incidence de la nouvelle définition d'un contrat de location

Comme le permet une mesure de simplification dans le cadre de la transition à IFRS 16, la société a choisi de ne pas réapprécier si un contrat est ou contient un contrat de location. Par conséquent, la société continuera d'appliquer la définition d'un contrat de location selon IAS 17 et IFRIC 4 aux contrats de location conclus ou modifiés avant le 29 avril 2019.

Le changement de définition d'un contrat de location est essentiellement axé sur le concept de contrôle. Selon IFRS 16, un contrat contient un contrat de location s'il confère au client le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie.

La société détermine si un contrat est ou contient un contrat de location en s'appuyant sur la définition d'un contrat de location et les applications connexes contenues dans IFRS 16 pour tous les contrats de location conclus ou modifiés à compter du 29 avril 2019.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS NON AUDITÉS

(en millions de dollars américains sauf indication contraire, à l'exception des montants par action)

Incidence sur les conventions comptables lorsque la société est le preneur

Contrats de location antérieurement classés en tant que contrats de location simple et contrats de location conclus ou modifiés à compter du 29 avril 2019

IFRS 16 modifie la manière dont la société comptabilise les contrats de location classés en tant que contrats de location simple selon IAS 17, qui n'étaient pas comptabilisés dans son bilan consolidé.

Les effets de l'application d'IFRS 16 par la société à tous les contrats de location (à l'exception de ceux qui répondent aux critères d'exception limités, voir plus bas) sont les suivants :

- Comptabilisation d'actifs au titre de droits d'utilisation et d'obligations locatives au bilan consolidé;
- Comptabilisation de l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation et des intérêts sur les obligations locatives à l'état des résultats consolidés; et
- Séparation du montant total versé en espèces entre la portion se rapportant au principal (présentée sous les activités de financement) et la portion d'intérêts (présentée sous les activités d'exploitation) dans l'état des flux de trésorerie consolidés.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actuelle nette des paiements de loyers futurs, actualisée au taux d'intérêt implicite du contrat de location, s'il est possible de le déterminer, ou au taux d'emprunt marginal de la société. Les paiements de loyers futurs qui sont pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative sont les suivants :

- Les paiements fixes (y compris en substance), déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir;
- Les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux;
- Les sommes que le preneur s'attend à devoir payer au titre de garanties de valeur résiduelle;
- Le prix d'exercice de l'option d'achat que la société a la certitude raisonnable d'exercer; et
- Les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location, si la durée du contrat de location reflète l'exercice de cette option par le preneur.

L'obligation locative est par la suite évaluée en augmentant la valeur comptable pour refléter les intérêts sur l'obligation locative (selon la méthode du taux d'intérêt effectif) et en réduisant la valeur comptable pour refléter les paiements de loyers effectués. Les dépenses d'intérêts sont comptabilisées au poste des Frais financiers dans l'état des résultats consolidés pendant la durée du contrat de location de manière à correspondre à l'application, au solde de l'obligation locative, d'un taux d'intérêt constant pour chaque période.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût en tenant compte des éléments suivants :

- Le montant initial de l'obligation locative;
- Le cas échéant, les paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus;
- Le cas échéant, les coûts directs initiaux; et
- Le cas échéant, les coûts de remise en état du bien sous-jacent.

Par la suite, les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût moins l'amortissement et perte de valeur cumulés et sont amortis sur le moindre de la durée du contrat ou de la durée d'utilité du bien sous-jacent.

En vertu d'IFRS 16, les actifs au titre de droits d'utilisation sont soumis à un test de perte de valeur conformément à IAS 36, *Dépréciation d'actifs*. Cette exigence remplace celle qui consistait à comptabiliser une provision pour les contrats de location déficitaires.

Les avantages incitatifs à la location sont pris en compte dans l'évaluation de l'actif au titre du droit d'utilisation et de l'obligation locative, alors qu'en vertu d'IAS 17, ils entraînaient la comptabilisation d'une obligation au titre d'avantages incitatifs à la location, qui était amortie comme une réduction des frais locatifs selon la méthode linéaire.

Les paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux ne sont pas pris en compte dans l'évaluation ni des obligations locatives ni des actifs au titre de droits d'utilisation. Les paiements leur étant liés sont comptabilisés au poste des Frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux dans l'état des résultats consolidés de la période au cours de laquelle se produit la situation qui est à l'origine de ces paiements.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS NON AUDITÉS

(en millions de dollars américains sauf indication contraire, à l'exception des montants par action)

En ce qui concerne les contrats de location à court terme (d'une durée de 12 mois ou moins) ou dont le bien sous-jacent est de faible valeur (par exemple les ordinateurs personnels et le mobilier de bureau), la société a choisi de comptabiliser les frais locatifs selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location, tel que permis par IFRS 16. Ces frais sont présentés sous le poste des Frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux dans l'état des résultats consolidés.

La société réévalue l'obligation locative (et ajuste l'actif au titre du droit d'utilisation correspondant) dans les cas suivants :

- Il y a un changement dans la durée du contrat de location, l'appréciation d'une option d'achat ou les pénalités de résiliation, auquel cas la société réévalue l'obligation locative en actualisant les paiements de loyers révisés au moyen d'un taux d'actualisation révisé; et
- Il y a un changement dans les paiements de loyers futurs à la suite d'une variation de l'indice ou du taux utilisé pour déterminer ces paiements ou dans les sommes que le preneur s'attend à devoir payer au titre de garanties de valeur résiduelle, auquel cas la société réévalue l'obligation locative en actualisant les paiements de loyers révisés au moyen du même taux d'actualisation que pour l'établissement initial de l'obligation.

Pour déterminer la durée du contrat de location, la société tient compte de tous les faits et circonstances faisant que le preneur a un avantage économique à exercer l'option de prolongation ou à ne pas exercer l'option de résiliation. La société ne tient compte des options de prolongation (ou des périodes assujetties à des options de résiliation) que si elle a la certitude raisonnable de prolonger (ou de ne pas résilier) le contrat de location. La durée du contrat de location est réévaluée s'il se produit un événement ou un changement de circonstances important qui a une incidence sur son évaluation et qui dépend de la volonté de la société.

Contrats de location antérieurement classés en tant que contrats de location-financement

En ce qui concerne les actifs antérieurement détenus en vertu d'un contrat de location-financement, la principale différence entre IFRS 16 et IAS 17 repose sur l'évaluation des garanties de valeur résiduelle que le preneur a fournies au bailleur. En vertu d'IFRS 16, la société est tenue de comptabiliser, dans son obligation locative, le montant qu'elle s'attend à devoir payer en vertu d'une garantie de valeur résiduelle seulement, et non le montant maximal de la garantie comme l'exigeait IAS 17. Cette différence n'a pas eu une incidence importante sur les états financiers intermédiaires de la société.

Incidence sur les conventions comptables lorsque la société est le bailleur

La société conclut des contrats de location de propriétés dont elle est le bailleur. IFRS 16 ne change pas de façon substantielle la méthode de comptabilisation des contrats de location par le bailleur. En vertu d'IFRS 16, le bailleur continue de classer les contrats de location en tant que contrats de location-financement ou contrats de location simple et de comptabiliser chaque type de contrat différemment. Si les modalités du contrat transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété du bien sous-jacent, le contrat est classé en tant que contrat de location-financement. Dans tous les autres cas, le contrat est classé en tant que contrat de location simple. S'il est établi que le contrat dont la société est le bailleur est un contrat de location-financement, la société comptabilise la valeur actualisée des montants que le preneur doit payer à titre d'investissement net de la société dans le contrat de location, sous le poste des Autres actifs au bilan consolidé. Pour évaluer l'investissement net dans le contrat de location par la suite, la société augmente la valeur comptable pour refléter les revenus d'intérêts (selon la méthode du taux d'intérêt effectif) et réduit la valeur comptable de l'investissement net pour refléter les paiements de loyers reçus. Les paiements reçus dans le cadre de contrats de location simple sont comptabilisés sous les Autres revenus selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location concerné dans l'état des résultats consolidés.

En vertu d'IFRS 16, lorsque la société sert de bailleur intermédiaire, elle comptabilise le contrat de location principal et le contrat de sous-location en tant que deux contrats distincts. Le bailleur intermédiaire doit classer le contrat de sous-location en tant que contrat de location-financement ou de contrat de location simple en se basant sur l'actif au titre du droit d'utilisation découlant du contrat de location principal (non sur le bien sous-jacent, comme c'était le cas en vertu d'IAS 17).

Incidence de l'adoption de la nouvelle norme sur les états financiers intermédiaires de la société

À l'adoption d'IFRS 16, la société a comptabilisé les obligations locatives des contrats de location qui étaient classés en tant que contrats de location simple selon les principes d'IAS 17. Ces obligations ont été évaluées à la valeur actuelle nette des paiements de loyers restants et impayés à la date d'adoption, actualisées au taux d'emprunt marginal de la société au 29 avril 2019. Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré du preneur appliqué aux obligations locatives comptabilisées au 29 avril 2019 était de 3,31 %.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS NON AUDITÉS

(en millions de dollars américains sauf indication contraire, à l'exception des montants par action)

	Au 29 avril 2019
	\$
Engagements découlant de contrats de location simple divulgués au 28 avril 2019	3 260,7
Actualisés au taux d'emprunt marginal de la société au 29 avril 2019	2 769,3
Ajouter: obligations liées à des contrats de location-financement comptabilisées au 28 avril 2019	328,3
(Déduire): contrats de location à court terme comptabilisés à titre de dépense selon la méthode linéaire	(132,5)
(Déduire): contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur comptabilisés à titre de dépense selon la méthode linéaire	(2,0)
Ajouter/(déduire): ajustements découlant de changements à l'indice ou au taux dont les paiements variables sont fonction	(7,9)
Autre	(3,0)
Obligations locatives comptabilisées au 29 avril 2019	2 952,2
Ventilation :	
Obligations locatives à court terme	382,9
Obligations locatives à long terme	2 569,3

Les actifs au titre de droits d'utilisation associés ont été évalués au montant des obligations locatives, ajusté du montant des loyers payés d'avance ou à payer pour le contrat de location en question qui étaient comptabilisés au bilan consolidé au 28 avril 2019.

Les actifs au titre de droits d'utilisation qui étaient comptabilisés au 29 avril 2019 s'appliquaient aux catégories de biens sous-jacents suivantes :

	Au 29 avril 2019
	\$
Propriétés	2 789,8
Véhicules motorisés	37,6
Équipements	7,6
	2 835,0

L'adoption d'IFRS 16 a eu une incidence sur les éléments suivants du bilan d'ouverture au 29 avril 2019 :

	Solde au début de la période	Adoption d'IFRS 16	Solde ajusté au début de la période
	\$	\$	\$
Actif			
Actif à court terme			
Frais payés d'avance	83,7	(26,4)	57,3
Immobilisations corporelles ^(a)	11 129,9	(306,5)	10 823,4
Actifs au titre de droits d'utilisation	-	2 835,0	2 835,0
Immobilisations incorporelles	944,4	(104,5)	839,9
Autres actifs	306,6	27,7	334,3
Actif total	22 607,7	2 425,3	25 033,0
Passif			
Passif à court terme			
Créditeurs et charges à payer	3 917,1	(24,6)	3 892,5
Portion à court terme de la dette à long terme	1 310,7	(40,5)	1 270,2
Portion à court terme des obligations locatives	-	382,9	382,9
Dette à long terme	5 640,7	(287,8)	5 352,9
Obligations locatives	-	2 569,3	2 569,3
Provisions à long terme	590,1	(3,0)	587,1
Crédits reportés et autres éléments de passif	349,0	(158,3)	190,7
Impôts différés	1 037,1	(3,2)	1 033,9
Passif total	13 426,6	2 434,8	15 861,4
Capitaux propres			
Bénéfices non répartis	9 053,5	(9,5)	9 044,0
Capitaux propres	9 181,1	(9,5)	9 171,6

(a) L'adoption d'IFRS 16 a eu une incidence de 143,2 \$ sur les Terrains, de 105,2 \$ sur les Immeubles et composantes de bâtisse et de 58,1 \$ sur l'Équipement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS NON AUDITÉS

(en millions de dollars américains sauf indication contraire, à l'exception des montants par action)

Lors de l'application initiale d'IFRS 16, la société s'est prévaluée des mesures de simplification suivantes, qui sont permises par la norme, pour certains de ses contrats de location :

- Appliquer un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques relativement similaires;
- Recourir à la provision pour les contrats de location déficitaires comme alternative à l'exécution d'un test de perte de valeur;
- Comptabiliser les contrats de location simple dont le terme de leur durée est inférieur à 12 mois au 29 avril 2019 comme étant des contrats de location à court terme;
- Se prévaloir du droit d'exclure les coûts directs initiaux de l'évaluation de l'actif au titre du droit d'utilisation à la date de première application; et
- Utiliser des connaissances acquises *a posteriori* pour déterminer la durée d'un contrat de location qui contient des options de prolongation ou de résiliation.

Par mesure de simplification, la société a choisi de ne pas séparer les composantes locatives des composantes non locatives, mais plutôt de comptabiliser chaque composante locative et les composantes non locatives qui s'y rattachent comme une seule composante, de nature locative. Les composantes non locatives comprennent, sans s'y limiter, les charges de services publics et les charges liées à l'entretien des aires communes lorsque ces charges sont fixes pour la durée du contrat de location.

3. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

Au cours de la période de 12 semaines terminée le 21 juillet 2019, la société a fait l'acquisition de huit magasins corporatifs par l'entremise de transactions distinctes. La société est propriétaire du terrain et de la bâtisse pour trois sites et loue le terrain et la bâtisse pour les cinq autres sites. Ces transactions ont été effectuées pour une contrepartie totale de 7,0 \$ financée à même les liquidités disponibles et les facilités de crédit existantes et ont généré du goodwill pour un montant de 2,8 \$.

Des frais d'acquisition de 0,2 \$ ont été comptabilisés au poste des Frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux relativement à ces acquisitions et à d'autres acquisitions non réalisées et en cours pour la période de 12 semaines terminée le 21 juillet 2019.

4. CONTRATS DE LOCATION

L'information sur les contrats de location dans lesquels la société est preneur est présentée ci-dessous :

Actifs au titre de droits d'utilisation

Au 21 juillet 2019, les actifs au titre de droits d'utilisation s'appliquaient aux catégories de biens sous-jacents suivantes :

	<u>Au 21 juillet 2019</u>
	\$
Propriétés	2 736,4
Véhicules motorisés	36,8
Équipements	7,5
	<u>2 780,7</u>

Les ajouts aux actifs au titre de droits d'utilisation pour la période de 12 semaines terminée le 21 juillet 2019 totalisent 14,8 \$.

Montants comptabilisés dans l'état des résultats consolidé

<u>Période de 12 semaines terminée le</u>	<u>21 juillet 2019</u>
	\$
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation par catégorie de biens sous-jacents :	
Propriétés	90,1
Véhicules motorisés	1,4
Équipements	0,1
Dépenses d'intérêts sur les obligations locatives	21,9
Dépenses relatives aux contrats de location à court terme	2,2
Dépenses relatives aux contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur	0,2
Dépenses relatives aux paiements de loyers variables non pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative	4,0
Revenus de sous-location tirés d'actifs au titre de droits d'utilisation	12,2

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS NON AUDITÉS

(en millions de dollars américains sauf indication contraire, à l'exception des montants par action)

Montants comptabilisés dans l'état des flux de trésorerie consolidé

Période de 12 semaines terminée le

21 juillet 2019

Total des sorties de fonds relatives aux contrats de location

\$
106,4

Au 21 juillet 2019, la société loue principalement des terrains, des immeubles, des composantes de bâtisse, de l'équipement et des véhicules motorisés. La durée de chaque contrat de location est négociée sur une base individuelle et les conditions peuvent grandement varier. La durée des contrats de location, pour la majorité des contrats en Amérique du Nord, varie entre 5 et 20 ans et cette durée inclut le terme de base ainsi qu'une ou plusieurs options de renouvellement, lorsqu'applicable. En Europe, la durée des contrats de location varie entre moins de 12 mois jusqu'à plus de 50 ans et inclut également des options de renouvellement au prix du marché, lorsqu'applicable. Les contrats de location ne sont pas assortis de clauses restrictives, mais la société ne peut contracter d'emprunt en donnant les biens loués en garantie.

Certains contrats de location sur des biens sont assortis de modalités de paiements variables, qui sont fonction des ventes générées par un magasin. Pour les magasins individuels, les paiements de loyers étant fondés sur des modalités de paiements variables peuvent atteindre 100% et les pourcentages de ventes appliqués varient grandement. Les modalités de paiements variables existent pour une multitude de raisons, dont minimiser la base de frais fixes pour les nouveaux magasins. Les paiements de loyers variables qui sont fonction des ventes sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle se produit la situation qui est à l'origine de ces paiements.

Plusieurs contrats de location conclus par la société sont assortis d'options de prolongation et de résiliation. Ces modalités maximisent la souplesse opérationnelle dans le cadre de la gestion des contrats. La plupart des options de prolongation et de résiliation ne peuvent être levées que par la société, non le bailleur.

5. CROSSAMERICA PARTNERS LP (« CAPL »)

Au 21 juillet 2019, la société détient 100 % des titres de participation de l'unique membre du commandité, 100 % de ses droits de distribution incitatifs et 21,73 % des parts ordinaires en circulation de CAPL.

Les périodes comptables de CAPL ne coïncident pas avec celles de la société. Les états des résultats consolidés, du résultat global consolidés, de la variation des capitaux propres consolidés et des flux de trésorerie consolidés pour la période de 12 semaines terminée le 21 juillet 2019 comprennent ceux de CAPL pour la période du 1^{er} avril 2019 au 30 juin 2019, ajustés pour tenir compte des transactions importantes, le cas échéant. Le bilan consolidé au 21 juillet 2019 comprend le bilan de CAPL au 30 juin 2019, ajusté en fonction des transactions importantes, le cas échéant.

Le tableau ci-dessous résume les résultats d'exploitation et certaines données financières de CAPL, lesquels sont conformes aux IFRS :

États des résultats pour les périodes du ⁽¹⁾	1 ^{er} avril 2019 au 30 juin 2019	1 ^{er} avril 2018 au 30 juin 2018
	\$	\$
Chiffre d'affaires	613,0	675,3
Marge brute	53,5	48,2
Frais d'exploitation totaux (excluant l'amortissement et la perte de valeur)	21,7	29,8
Amortissement et perte de valeur	22,9	88,3
Frais financiers nets	11,3	7,0
Perte avant impôts sur les bénéfices	(2,4)	(76,9)
Dépense (recouvrement) d'impôt sur les bénéfices	1,2	(5,3)
Perte nette	(3,6)	(71,6)

États des flux de trésorerie pour les périodes du ⁽¹⁾	1 ^{er} avril 2019 au 30 juin 2019	1 ^{er} avril 2018 au 30 juin 2018
	\$	\$
Rentrées de fonds nettes liées aux activités d'exploitation	23,6	15,0
Rentrées (sorties) de fonds nettes liées aux activités d'investissement	0,9	(4,5)
Sorties de fonds nettes liées aux activités de financement, incluant 3,9 \$ et 3,9 \$ pour des distributions à la société, respectivement	(28,5)	(9,6)

Bilans au ⁽¹⁾	30 juin 2019	31 mars 2019
	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,3	6,3
Actif à court terme (excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie)	44,8	49,5
Actif à long terme	1 204,6	1 089,6
Passif à court terme	81,3	64,7
Passif à long terme	789,3	676,0

(1) Ajusté en fonction des transactions importantes, le cas échéant.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS NON AUDITÉS

(en millions de dollars américains sauf indication contraire, à l'exception des montants par action)

Entente visant l'échange d'actifs

Le 17 décembre 2018, la société a conclu une entente visant l'échange d'actifs avec CAPL en vertu de laquelle 192 magasins corporatifs Circle K aux États-Unis seront échangés contre les biens immobiliers actuellement détenus par CAPL pour 56 magasins corporatifs aux États-Unis qui sont loués et exploités par la société aux termes d'un bail principal que CAPL a acheté antérieurement conjointement avec, ou de, CST Brands Inc., et 17 magasins corporatifs qui sont détenus et exploités par CAPL et établis dans le nord du Midwest des États-Unis. La valeur totale de cette entente s'élève à environ 185,0 \$.

En mai 2019, la société a clôturé la première transaction de l'entente visant l'échange d'actifs entre CAPL et les activités détenues en propriété exclusive par la société. Dans cette première transaction, 60 magasins corporatifs Circle K aux États-Unis ont été échangés contre 17 magasins corporatifs détenus et exploités par CAPL ainsi que les biens immobiliers de 8 propriétés détenues par CAPL pour une valeur approximative de 58,0 \$. La transaction n'a eu aucune incidence sur les états financiers intermédiaires de la société à l'exception du reclassement de 6,4 \$ entre les capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société et les capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle. Suite à la transaction d'échange, la société a effectué une réévaluation de ses actifs et passifs d'impôts différés qui a généré une dépense d'impôts sur les bénéfices de 4,5 \$, dont 3,5 \$ sont attribuables aux actionnaires de la société. Il est attendu que les tranches restantes seront complétées d'ici la fin du premier trimestre de l'année civile 2020.

6. FRAIS FINANCIERS

Périodes de 12 semaines terminées le	21 juillet 2019	22 juillet 2018
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	53,6	65,5
Intérêts sur les obligations locatives (intérêts sur les obligations découlant des contrats de location-financement) (note 4)	21,9	5,9
Charge de désactualisation des provisions	3,8	3,8
Intérêts sur les découverts et les emprunts bancaires	0,7	0,6
Intérêts nets sur les régimes à prestations définies	0,4	0,4
Autres charges financières	3,6	3,2
	84,0	79,4

7. DETTE À LONG TERME

	Au 21 juillet 2019	Au 28 avril 2019
	\$	\$
Billets de premier rang non garantis, libellés en dollars américains, échéant de décembre 2019 à juillet 2047 ^(a)	3 233,8	3 379,9
Billets de premier rang non garantis, libellés en dollars canadiens, échéant de novembre 2019 à juin 2025	1 834,2	1 774,5
Billets de premier rang non garantis, libellés en euros, échéant en mai 2026	838,2	831,2
Facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang libellée en dollars américains de CAPL, sans recours contre la société, échéant en avril 2024 ^(b)	507,1	514,8
Billets de premier rang non garantis, libellés en couronnes norvégiennes, échéant en février 2026	78,5	77,4
Crédit d'exploitation D à terme renouvelable non garanti, libellé en dollars américains, échéant en décembre 2023 ^(c)	-	40,0
Autres dettes (obligations relatives à des immeubles et à des équipements loués en vertu de contrats de location-financement, remboursables à différentes dates, et autres dettes)	6,8	333,6
	6 498,6	6 951,4
Portion à court terme de la dette à long terme	1 094,7	1 310,7
Portion à long terme de la dette à long terme	5 403,9	5 640,7

(a) Billets de premier rang non garantis, libellés en dollars américains

Le 28 mai 2019, la société a remboursé, sans pénalité, 150,0 \$ des billets de premier rang non garantis de 300,0 \$, libellés en dollars américains, émis le 14 décembre 2017 et venant à échéance le 13 décembre 2019.

Le 13 août 2019, subséquemment à la fin du trimestre, la société a remboursé, sans pénalité, la tranche restante de 150,0 \$ de ces billets de premier rang non garantis de 300,0 \$, libellés en dollars américains.

(b) Facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang libellée en dollars américains de CAPL, sans recours contre la société

Au 21 juillet 2019, le taux d'intérêt effectif était de 4,66 % et CAPL était en conformité avec les clauses restrictives et les ratios imposés par la convention de crédit.

(c) Crédit d'exploitation D à terme renouvelable non garanti

Au 21 juillet 2019, la société était en conformité avec les clauses restrictives et les ratios imposés par la convention de crédit.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS NON AUDITÉS

(en millions de dollars américains sauf indication contraire, à l'exception des montants par action)

8. BÉNÉFICE NET PAR ACTION

Le tableau suivant présente les informations sur le calcul du bénéfice net par action de base et dilué :

	Période de 12 semaines terminée le 21 juillet 2019			Période de 12 semaines terminée le 22 juillet 2018		
	Bénéfice net	Nombre moyen pondéré d'actions (en milliers)	Bénéfice net par action	Bénéfice net	Nombre moyen pondéré d'actions (en milliers)	Bénéfice net par action
	\$		\$	\$		\$
Bénéfice net de base attribuable aux détenteurs d'actions des catégories A et B	538,8	564 184	0,96	455,6	564 223	0,81
Effet dilutif des options d'achat d'actions	-	846	(0,01)	-	722	-
Bénéfice net dilué disponible aux détenteurs d'actions des catégories A et B	538,8	565 030	0,95	455,6	564 945	0,81

Lorsqu'elles ont un effet antidilutif, les options d'achat d'actions doivent être exclues du calcul du bénéfice net dilué par action. Pour les périodes de 12 semaines terminées les 21 juillet 2019 et 22 juillet 2018, 123 334 et 683 244 options d'achat d'actions ont été exclues, respectivement.

9. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Au 21 juillet 2019

	Attribuable aux actionnaires de la société					
	Éléments qui peuvent être reclassés aux résultats			Ne seront jamais reclassés aux résultats		
	Redressements cumulés des conversions de devises	Couverture de l'investissement net	Couverture de flux de trésorerie	Cumul des pertes actuarielles nettes	Autres actifs évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Cumul des autres éléments du résultat global
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde, avant impôts sur les bénéfices	(453,2)	(332,4)	(7,4)	(9,2)	(0,2)	(802,4)
Moins : impôts sur les bénéfices	-	(5,7)	1,1	(3,4)	-	(8,0)
Solde, déduction faite des impôts sur les bénéfices	(453,2)	(326,7)	(8,5)	(5,8)	(0,2)	(794,4)

Au 22 juillet 2018

	Attribuable aux actionnaires de la société					
	Éléments qui peuvent être reclassés aux résultats			Ne seront jamais reclassés aux résultats		
	Redressements cumulés des conversions de devises	Couverture de l'investissement net	Couverture de flux de trésorerie	Cumul des pertes actuarielles nettes	Autres actifs évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Cumul des autres éléments du résultat global
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde, avant impôts sur les bénéfices	(370,3)	(309,3)	(12,5)	(12,5)	-	(704,6)
Moins : impôts sur les bénéfices	-	(2,7)	(0,5)	(3,5)	-	(6,7)
Solde, déduction faite des impôts sur les bénéfices	(370,3)	(306,6)	(12,0)	(9,0)	-	(697,9)

10. CAPITAL-ACTIONS

Actions émises et en circulation

Au 21 juillet 2019, la société avait, émises et en circulation, 126 903 950 actions à droit de vote multiple de catégorie A (126 908 950 au 28 avril 2019), comportant 10 votes par action, et 436 769 666 actions à droit de vote subalterne de catégorie B (437 501 910 au 28 avril 2019), comportant 1 vote par action.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS NON AUDITÉS

(en millions de dollars américains sauf indication contraire, à l'exception des montants par action)

Les modifications survenues quant au nombre d'actions en circulation sont les suivantes :

	<u>21 juillet 2019</u>
Actions à droit de vote multiple de catégorie A	
Solde au début de l'exercice	126 908 950
Conversion en actions de catégorie B	<u>(5 000)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>126 903 950</u>
Actions à droit de vote subalterne de catégorie B	
Solde au début de l'exercice	437 501 910
Émission résultant de la conversion d'actions de catégorie A	5 000
Actions rachetées et annulées ^(a)	<u>(764 174)</u>
Émissions d'actions découlant de la levée d'options d'achat d'actions	26 930
Solde à la fin de l'exercice	<u>436 769 666</u>

(a) Régime de rachat d'actions

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2020, la société a racheté 764 174 actions à droit de vote subalterne de catégorie B en vertu de son régime de rachat d'actions, pour un montant net de 46,2 \$, dont 31,8 \$ est enregistré au poste Créiteurs et charges à payer au 21 juillet 2019.

De plus, subséquemment à la fin du trimestre, la société a racheté 740 892 actions à droit de vote subalterne de catégorie B en vertu de son régime de rachat d'actions, pour un montant net de 45,1 \$.

Toutes les actions rachetées ont été annulées.

Options d'achat d'actions

Au cours de la période de 12 semaines terminée le 21 juillet 2019, un total de 28 264 options d'achat d'actions ont été levées (8 100 pour la période de 12 semaines terminée le 22 juillet 2018).

Au cours de la période de 12 semaines terminée le 21 juillet 2019, un total de 123 334 options d'achat d'actions ont été octroyées (163 593 pour la période de 12 semaines terminée le 22 juillet 2018). La description du régime d'options d'achat d'actions de la société est présentée à la note 25 des états financiers consolidés annuels audités figurant dans le rapport annuel 2019 de la société.

La juste valeur moyenne pondérée des options d'achat d'actions octroyées pour la période de 12 semaines terminée le 21 juillet 2019 était de 20,96 \$ CA par action, laquelle a été estimée à la date d'octroi au moyen du modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes en fonction des hypothèses moyennes pondérées suivantes pour les options octroyées pendant la période :

- Dividende trimestriel prévu de 0,125 \$ CA par action;
- Volatilité prévue de 23 %;
- Taux d'intérêt sans risque de 1,56 %;
- Durée prévue de 8 ans.

11. INFORMATION SECTORIELLE

La société exploite des magasins d'accommodation aux États-Unis, en Europe et au Canada. Elle exerce ses activités dans un seul secteur isolable, soit la vente de produits de consommation immédiate, de carburant pour le transport routier et d'autres produits principalement par l'entremise de magasins corporatifs ou de franchises. L'exploitation des magasins d'accommodation se fait sous plusieurs bannières, dont Circle K, Corner Store, Couche-Tard, Holiday, Ingo et Mac's. Les revenus tirés de clients externes proviennent principalement de trois catégories, soit les marchandises et les services, le carburant pour le transport routier et les autres revenus.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS NON AUDITÉS

(en millions de dollars américains sauf indication contraire, à l'exception des montants par action)

Le tableau suivant fournit de l'information sur les principales catégories de revenus ainsi que de l'information d'ordre géographique :

	Période de 12 semaines terminée le 21 juillet 2019				Période de 12 semaines terminée le 22 juillet 2018			
	États-Unis	Europe	Canada	Total	États-Unis	Europe	Canada	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus tirés de clients externes^(a)								
Marchandises et services	2 677,1	353,1	575,6	3 605,8	2 634,7	368,7	544,4	3 547,8
Carburant pour le transport routier	7 247,5	1 919,8	1 201,4	10 368,7	7 652,9	1 952,5	1 291,8	10 897,2
Autres	28,6	155,1	4,8	188,5	16,3	319,0	6,2	341,5
	9 953,2	2 428,0	1 781,8	14 163,0	10 303,9	2 640,2	1 842,4	14 786,5
Marge brute								
Marchandises et services	909,0	146,5	189,5	1 245,0	880,6	156,3	187,9	1 224,8
Carburant pour le transport routier	695,6	222,2	81,5	999,3	586,6	246,5	100,0	933,1
Autres	28,6	31,3	4,8	64,7	16,2	36,8	6,2	59,2
	1 633,2	400,0	275,8	2 309,0	1 483,4	439,6	294,1	2 217,1
Total de l'actif à long terme^(b)	14 040,9	3 926,1	2 596,6	20 563,6	12 455,1	3 607,8	2 138,6	18 201,5

(a) Les zones géographiques sont délimitées en fonction de l'endroit où la société génère les produits d'exploitation (l'endroit où se fait la vente) ainsi que de l'emplacement des actifs à long terme.

(b) Excluant les instruments financiers, les actifs d'impôts différés et les actifs relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi.

12. JUSTE VALEUR

La juste valeur des comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir, des montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit et des créditeurs et charges à payer est comparable à leur valeur comptable étant donné leur échéance rapprochée. Les valeurs comptables du crédit d'exploitation D à terme renouvelable non garanti et de la facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang de CAPL se rapprochent de leurs justes valeurs étant donné que leurs écarts de taux sont comparables à l'écart de taux que la société obtiendrait dans des conditions semblables à la date du bilan.

Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les évaluations à la juste valeur sont classées selon les niveaux suivants :

Niveau 1 : Prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 : Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement; et

Niveau 3 : Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

La juste valeur estimative de chacune des catégories d'instruments financiers, les méthodes et les hypothèses utilisées pour les déterminer et la hiérarchie des évaluations à la juste valeur s'établissent comme suit :

Instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur aux bilans consolidés :

- La juste valeur du contrat de dépôt indexé est principalement fondée sur la juste valeur de marché des actions de catégorie B de la société et s'est établie à 59,8 \$ au 21 juillet 2019 (49,5 \$ au 28 avril 2019) (niveau 2). Au 21 juillet 2019, ils sont présentés à titre de débiteurs pour un montant de 20,8 \$ (9,8 \$ au 28 avril 2019) et d'autres actifs pour un montant de 39,0 \$ (39,7 \$ au 28 avril 2019) aux bilans consolidés; et
- La juste valeur des swaps de taux d'intérêt multidevises est basée sur des prix de marché et s'est établie à 226,5 \$ au 21 juillet 2019 (250,1 \$ au 28 avril 2019) (niveau 2). Au 21 juillet 2019, ils sont présentés dans les Autres passifs financiers à court terme pour un montant de 105,9 \$ (115,0 \$ au 28 avril 2019) et dans les Autres passifs financiers à long terme pour un montant de 120,6 \$ (135,1 \$ au 28 avril 2019) aux bilans consolidés; et
- La juste valeur des swaps de taux d'intérêt fixe-à-variable est basée sur des prix de marché et s'est établie à 1,0 \$ au 21 juillet 2019 (3,9 \$ au 28 avril 2019) (niveau 2). Ils sont présentés dans les Autres passifs financiers à court terme aux bilans consolidés; et
- La juste valeur des swaps de carburant est basée sur des prix de marché et s'est établie à 1,8 \$ au 21 juillet 2019 (4,7 \$ au 28 avril 2019) (niveau 2). Ils sont présentés dans les Autres actifs financiers à court terme au 21 juillet 2019 et dans les Autres passifs financiers à court terme au 28 avril 2019 aux bilans consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS NON AUDITÉS

(en millions de dollars américains sauf indication contraire, à l'exception des montants par action)

Instruments financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur aux bilans consolidés :

- Le tableau qui suit présente la juste valeur, qui est basée sur des données observables sur le marché (niveau 2), et la valeur comptable des instruments financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur aux bilans consolidés :

	Au 21 juillet 2019		Au 28 avril 2019	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Billets de premier rang non garantis, libellés en dollars américains	3 233,8	3 279,4	3 379,9	3 347,6
Billets de premier rang non garantis, libellés en dollars canadiens	1 834,2	1 894,0	1 774,5	1 815,0
Billets de premier rang non garantis, libellés en euros	838,2	900,9	831,2	869,2
Billets de premier rang non garantis, libellés en couronnes norvégiennes	78,5	86,0	77,4	86,0

13. ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS

Dividendes

Lors de sa réunion du 4 septembre 2019, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 12,5 ¢ CA par action, avant le fractionnement d'actions décrit ci-dessous, aux actionnaires inscrits le 13 septembre 2019 pour le premier trimestre de l'exercice 2020 et a approuvé son paiement pour le 27 septembre 2019. Il s'agit d'un dividende déterminé au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada*.

Fractionnement des actions à droit de vote multiple de catégorie A et des actions à droit de vote subalterne de catégorie B

Lors de sa réunion du 4 septembre 2019, le conseil d'administration a approuvé le fractionnement, à raison de deux pour une, de toutes les actions à droit de vote multiple de catégorie A et de toutes les actions à droit de vote subalterne de catégorie B émises et en circulation en date du 20 septembre 2019, payables le 27 septembre 2019. Ce fractionnement d'actions a été approuvé par les autorités réglementaires.

Investissement dans Fire & Flower Holdings Corp.

Le 7 août 2019, subséquemment à la fin du trimestre, la société a clôturé un investissement dans Fire & Flower Holdings Corp. (« Fire & Flower »), un détaillant de cannabis indépendant de premier plan ayant son siège en Alberta (Canada). La société a investi environ 26,0 \$ sous forme de débentures convertibles non garanties afin d'obtenir une participation de 9,9 % dans Fire & Flower suite à leur conversion. La société s'est également vu émettre des bons de souscription d'actions ordinaires qui, s'ils sont exercés intégralement conformément à leurs modalités, augmenteraient subséquemment sa participation pour la porter à 50,1 %.